

AVIS AU PUBLIC

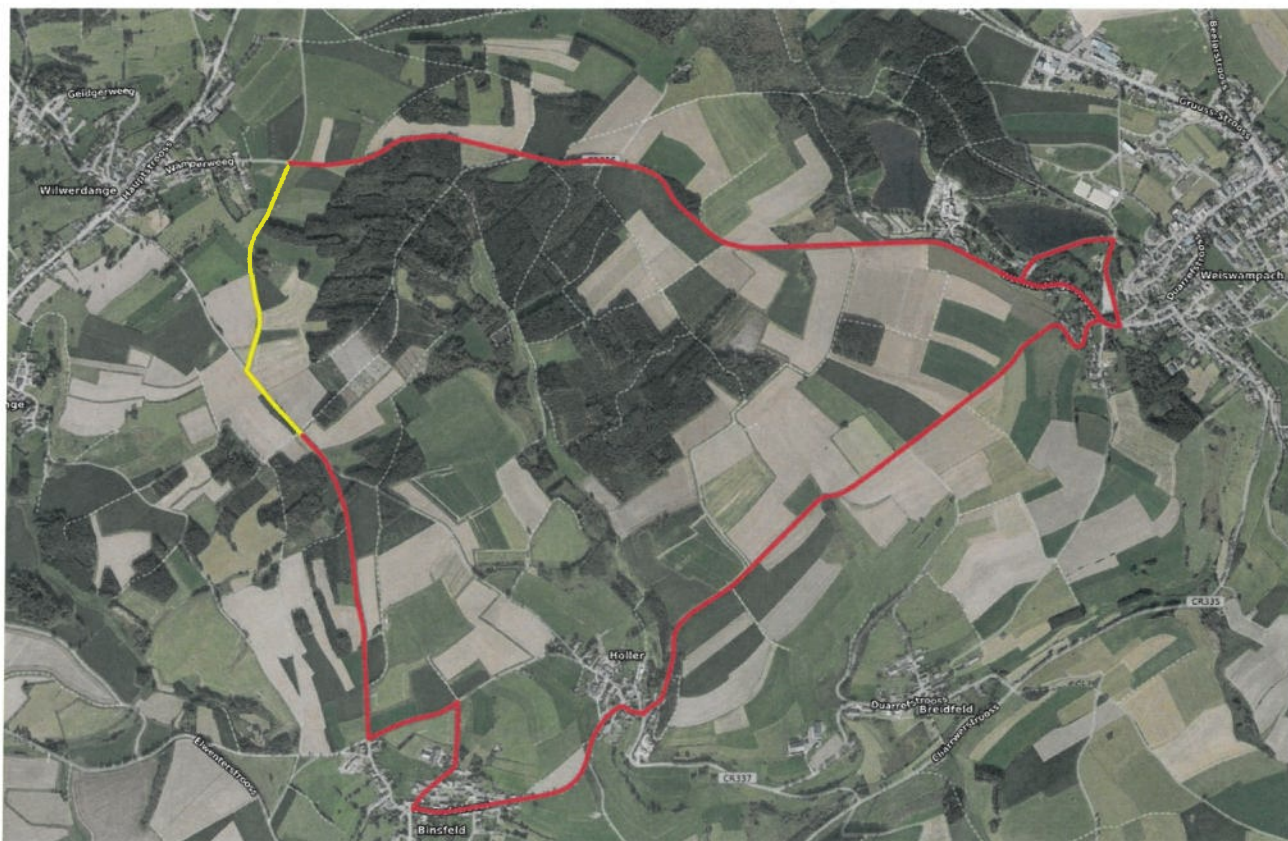
Il est porté à la connaissance du public que par délibération du 25 mars 2026, le collège des bourgmestre et échevins de la commune de Troisvierges, a décidé :

qu'à l'occasion de la « 34^{ième} édition du WÄMPEL LOOP » et de la « 29^{ième} édition du WÄMPEL TRIATHLON » le samedi 22 août 2026 et dimanche 23 août 2026, il y a lieu de porter les restrictions suivantes à la circulation au « Bänzelterweg » entre Binsfeld et Wilwerdange et à un chemin rural à Wilwerdange sur le territoire de la commune de Troisvierges ;

- Sur le tronçon de rue du « Bänzelterweg » entre Binsfeld et Wilwerdange et du chemin rural à Wilwerdange comme indiqué en couleur jaune sur le plan annexé, la circulation sera interdite dans les deux sens, sauf riverains, cyclistes et véhicule d'accompagnement, le samedi 22 août 2026 de 13h00 – 17h00 et le dimanche 23 août 2026 de 13h00 – 17h00.
- Le stationnement est interdit des deux côtes sur le même tracé comme indiqué en couleur jaune sur le plan annexé, le samedi 22 août 2026 de 13h00 – 17h00 et le dimanche 23 août 2026 de 13h00 – 17h00.

La circulation y sera signalée conformément aux prescriptions de Code de la Route.

Les infractions aux dispositions du présent règlement sont punies conformément aux dispositions de l'article 7 modifié de la loi du 14.02.1955 concernant la réglementation de la circulation sur toutes les voies publiques, tel que cet article a été amendé par la loi du 13.06.1994 relative au régime des peines.



Troisvierges, date qu'en tête.
le bourgmestre:
signé Edy Mertens



Enlever le 24/08/2026